

0640052J  
ACADEMIE DE BORDEAUX  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE GASTON FEBUS  
20 AVENUE GEORGES MOUTET  
64301 ORTHEZ CEDEX  
Tel : 0559670800

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 5  
Numéro d'enregistrement : 50  
Année scolaire : 2017-2018  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/06/2018

Réuni le : 02/07/2018

Sous la présidence de : Philippe Dubourg

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Sicile , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui                      Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Bilan voyage en Sicile 2017 : Le CA adopte le bilan financier du voyage selon l'état joint. Le montant du remboursement aux familles est fixé à 80 euros par élève et 100 euros par élève boursier.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0